



Contexte & problématiques

PME de 40 salariés (dont 22 en production), spécialisée dans la fabrication des pièces métalliques.

Évaluation des risques chimiques initiale incomplète et non conforme à la méthode INRS.

Moyens financiers limités mais forte volonté de prévention : sollicitation du SPSTI pour un appui technique et organisationnel pour la prévention des risques liés aux poussières, fumées, brouillards d’usinage

Risques liés à la peinture sous-estimés par l’entreprise

Objectifs

Autonomiser l’adhérent dans l’analyse du risque chimique via des outils adaptés et une formation à leur usage

Convaincre l’employeur de prioriser la prévention des risques liés à la peinture

Adapter le suivi médical aux risques identifiés.

Réduire l’exposition des salariés en proposant un plan d’action personnalisé

Résultats

Analyse des dangers des produits utilisés en peinture :

100%

La totalité sont classés dangereux pour la santé, notamment par inhalation

88%

présentaient un effet cancérogène avéré ou suspecté (pour le système respiratoire, les reins, le foie)

6%

contenaient un perturbateur endocrinien

18%

avaient un effet STOT RE (toxicité spécifique sur certains organes cibles : système nerveux central et système auditif)

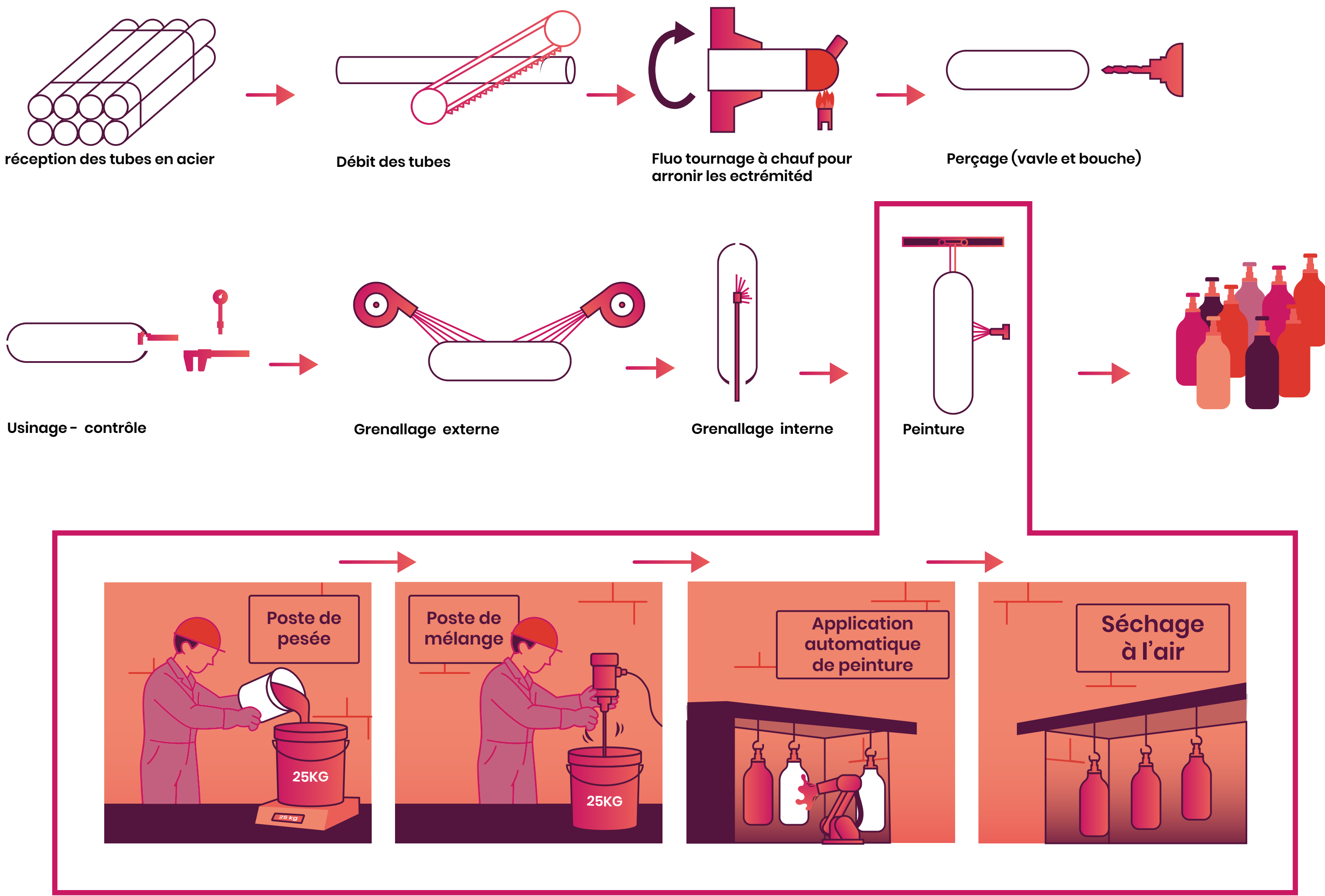
Parmi les substances composantes des peintures, 17 substances avaient des IBE – toutes dosables dans les urines et 11 dosables dans le sang.

Analyse des dangers des produits des autres unités de travail : effets d’irritation des voies respiratoires et surcharge pulmonaire

Metrologie indicative :

- Poussières : pics d’exposition de 20 à 70 mg/m3 sur des tâches de durées < 30 minutes
- Pollution par des COV : 18 fois la pollution de référence pour le poste de préparation; 1,5 fois pour l’application des peintures et 60 fois pour le séchage à l’air

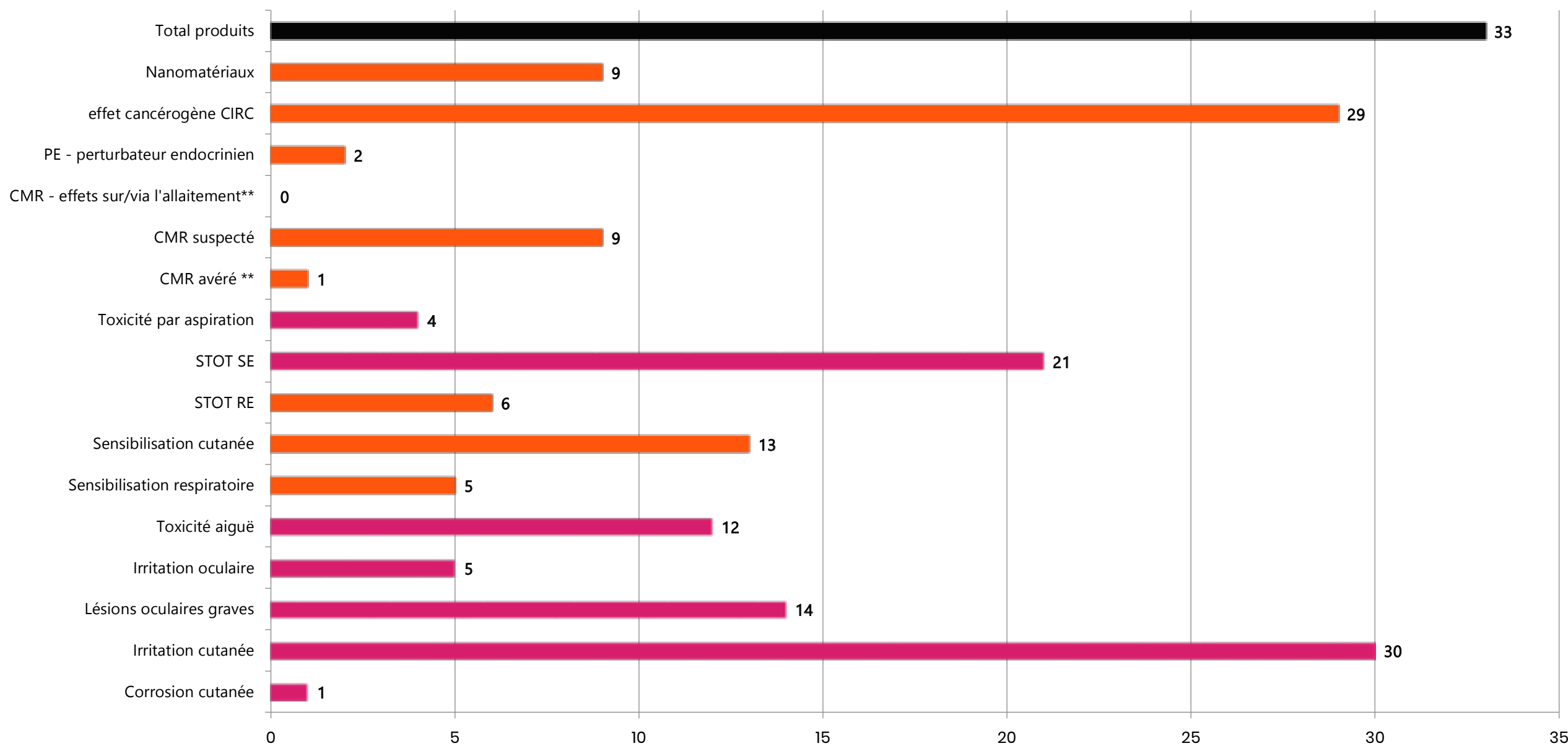
IBE : indicateur biologique d’exposition – COV : composés organiques volatils
EPC : équipements de protection collective – EPI : équipements de protection individuelle



Matériel & Méthode

- Analyses de la demande : avec le médecin et avec l’adhérent
- Formation du HSE à l’analyse des dangers des produits
- Analyse des dangers des produits chimiques via outils PROMEOM
- Visite des locaux avec observations de l’activité et métrologie en temps réel des polluants :
 - Détection de poussières : photomètre (1)
 - Détection des composés organique volatiles : PID –détecteur par photo-ionisation (2)
 - Visualisation DCA (direction des courants d’air : fumigène (3)
- Co-construction du plan d’action avec le HSE et validation avec la direction de l’entreprise et le médecin du travail

Tableau MP avec lien vers base de données INRS	Titre abrégé	Nb produits concernés sur 33
4bis	Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant	29
25	Affections dues à la silice cristalline, aux silicates cristallins, au graphite ou à la houille	2
49	Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines	1
49 bis	Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l’isophoronediamine	1
62	Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques	1
66	Rhinites et asthmes professionnels	3
66 bis	Pneumopathies d’hypersensibilité	3
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel	29



Conclusion

L’employeur a été convaincu de prioriser la prévention des risques de l’activité « peinture »

Plan d’actions co-construit avec PROMEOM :

24 mesures de prévention

75% des actions déjà mise en place en 7 mois

FIT TEST pour tous les salariés

pour confirmer l’efficacité des masques

Substitution de certains produits

Choix des EPC et EPI plus adaptés

L’entreprise est autonome dans l’analyse des FDS Le médecin du travail a les données utiles (types de cancers, organes cibles, IBE) pour adapter le suivi médical.

Plan d’action
détaillé :

